



**PRÉFÈTE  
DU RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 12 avril 2024

### **VALLEE DE LA CHIMIE : DEUX NOUVEAUX PROJETS D'ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX SUR LE SITE ARKEMA**

#### **Arrêté renforçant les mesures concernant les PFAS : accélération de la réduction des rejets et surveillance intensifiée**

Dans le cadre de la mobilisation des services de l'État pour contrôler et restreindre la présence de PFAS au Sud de Lyon, un arrêté préfectoral avait été pris le 23 septembre 2022 concernant le site industriel d'Arkema à Oullins-Pierre-Bénite pour prescrire la cessation de l'utilisation de toute substance PFAS d'ici le 31 décembre 2024 au plus tard. D'ici là, l'exploitant doit réduire significativement, par paliers, les rejets dans le Rhône du PFAS utilisé (6:2 FTS) : -65% en mars 2023, -73 % en décembre 2023, -80 % en septembre 2024.

L'établissement Arkema a donc mis en place un système de traitement par charbons actifs en novembre 2022 qui a déjà permis **une réduction forte de ses rejets en PFAS dans l'eau**, en respectant, d'ores et déjà, le palier de septembre 2024.

Concernant l'arrêt d'utilisation du composé 6:2 FTS fin 2024, **l'exploitant Arkema a confirmé sa capacité à respecter cette prescription.**

La préfète de région, préfète du Rhône, a présenté le 11 avril 2024 au Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) du Rhône un projet d'arrêté de prescription complémentaire concernant l'établissement Arkema. Il confèrera **une application immédiate au dernier palier de réduction des rejets en PFAS dans l'eau**, initialement prescrit à l'échéance de septembre 2024, garantissant que le niveau déjà obtenu sera maintenu et encore abaissé ces prochains mois.

L'arrêté prévoit également **un renforcement de la surveillance des eaux souterraines** sur et autour de la plate-forme industrielle Arkema-Daikin (un arrêté similaire a été signé pour l'exploitant Daikin). Le réseau piézométrique va être sensiblement renforcé. Une nouvelle étude approfondie des eaux souterraines devra être réalisée sur une année, à partir d'analyses trimestrielles sur 22 ouvrages (14 sur la plate-forme, 8 en dehors). Les analyses concerneront les PFAS actuels, les PFAS historiques et les PFAS issus de leur dégradation. A l'issue du CODERST, l'arrêté entre en phase contradictoire avec l'exploitant et pourra être signé d'ici début mai.

## Arrêté préfectoral pour encadrer le projet E-Lynx

Dans le cadre du **projet de réacteur dénommé « eLynx »**, l'établissement Arkema va développer une nouvelle gamme de son produit PVDF Kynar®, à destination du marché des batteries, **sans utilisation de surfactant fluoré**.

L'industriel a remis aux services de l'État les éléments permettant de démontrer que la modification de l'installation actuelle, non substantielle, n'aura pas d'effets significatifs sur les risques accidentels ou chroniques sur le site. Cette nouvelle production sans surfactant et sans produit bioaccumulable va faciliter la reconversion des installations actuelles et a aussi **une valeur de démonstrateur**.

Sur cette base, la préfète de région, préfète du Rhône, a présenté au CODERST du 11 avril le projet d'arrêté de prescription complémentaire concernant l'établissement Arkema. Il permet de mettre à jour l'encadrement du fonctionnement de l'installation, au regard du projet « eLynx » ainsi que d'autres modifications demandées (ex : fin des travaux de démantèlement d'un atelier, arrêt d'une chaudière...).

Cette évolution de l'installation fera l'objet **d'un encadrement et d'un contrôle rigoureux** des services de l'État.

Les documents présentés au CODERST sont disponibles ici : <https://www.rhone.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-developpement-durable-risques-naturels-et-technologiques/Commissions-consultatives/CODERST/seances/Les-seances-2024>

### Contact presse :

Fabien DESPINASSE  
Tél : 07 86 85 61 42  
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 69003 Lyon Cedex 03  
Standard : 04.72.61.61.61 – <http://www.rhone.gouv.fr>



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet\_69